

Projet 7

Le vieux bourg de Taninges
France

4^{ème} Prix du Développement Durable
Touristique
2004

contact arcade6@wanadoo.fr

Le vieux bourg de Taninges

Au point de rencontre entre le Chablais, la vallée de l'Arve et celle du Giffre, Taninges (74) bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Bien que ce village soit un lieu de passage obligatoire en période hivernale et estivale, notamment pour l'accès aux grandes stations de sports d'hiver, la cité bénéficie peu des retombées économiques et touristiques de ce trafic. Les visiteurs s'y arrêtent peu et passent sans le savoir à côté d'un patrimoine historique, architectural et culturel de grande qualité.

Il y a cent ans, le vieux bourg de Taninges était une artère commerciale de toute première importance. Les clients affluaient des quatre coins du département pour profiter de la qualité des produits et de l'offre exceptionnelle qui leur était proposée. Cependant, au fil du temps, les boutiques ont fermé et le vieux quartier est devenu insalubre. Les politiques de réhabilitation de l'habitat engagées par la Municipalité ont permis de redonner un cachet à ce vieux bourg, tout en gardant l'âme des anciennes constructions. Cependant, malgré cette politique active, les commerçants ne sont pas revenus s'installer dans ce quartier pittoresque et agréable.

Description du projet :

A.R.C.A.D.E, Association pour le Renouveau du Centre Ancien et son Développement Economique, créée en 1997, a pour but de faire revivre cet ancien quartier à travers des manifestations culturelles et une mise en valeur patrimoniale. L'implantation de centres économiques et culturels favorisera un développement touristique durable.

Notre projet se décline en deux grands axes :

- ♣ *Touristique et culturel* : l'attrait de notre village en terme de patrimoine est indéniable, mais trop peu connu même par certains habitants de la cité eux-même.
- ♣ *Economique* : en attirant les visiteurs dans le vieux bourg, nous souhaitons aussi y attirer des artisans d'art qui s'installeraient à l'année. Leur implantation serait relativement aisée dans cet ancien quartier commerçant où de nombreuses boutiques sont inoccupées. L'installation d'un artisan vitrailliste dans le vieux bourg, cet été, nous a prouvé que cette initiative recevait de très bons échos auprès des touristes, mais aussi de la population locale en général.

Les atouts :

Le site offre de réelles possibilités de développement touristique et économique :

- ♣ L'architecture ancienne et les monuments de qualité qui s'y trouvent attirent de plus en plus de promeneurs (Chartreuse de Mélan, Chapelle Sainte Anne, Carillon, Vieux pont et de nombreux monuments classés à l'inventaire des monuments historiques).
- ♣ La mise en place de sentiers du patrimoine permettra une meilleure information des visiteurs.

- ♣ La possibilité de mettre en place des visites guidées avec les Guides du Patrimoine des Pays de Savoie.
- ♣ De nombreuses boutiques vides pourraient accueillir des artisans d'art.
- ♣ Présence en plus du « Parc du château », agréable lieu de balade, qui pourrait lui aussi être aménagé.

I. Faisabilité économique du projet et impact sur le développement local

Grâce aux subventions municipales certains pans de notre projet ont déjà pu aboutir, notamment l'installation d'une salle d'exposition dans le vieux bourg et la mise en place de manifestations culturelles tout au long de l'année. Nous sollicitons aussi pour quelques unes de nos animations des aides du Conseil Général ou Régional, mais souvent sans succès.

Nous sommes convaincus que ce projet est réalisable et bénéfique pour la commune et ses habitants ; il va permettre de conserver et de développer les activités économiques présentes dans le bourg et de proposer des animations culturelles plus nombreuses afin que le village ne se transforme pas en ville dortoir ou en carrefour routier uniquement.

Vu l'augmentation de la fréquentation touristique de notre région, ce projet est économiquement réalisable et aura un impact indéniable sur le développement touristique durable dans notre commune. En effet, en proposant aux gens de passage des activités culturelles de qualité dans un cadre agréable ainsi que de nombreux points à visiter (maison de pays, salle d'exposition, ateliers des artisans...) nous pourront attirer dans le village une clientèle qui à l'heure d'aujourd'hui ne fait que passer et n'offre donc aucune retombées économiques aux commerçants, hôteliers et restaurateurs installés ici.

II. Mise en œuvre et insertion sociale

Le projet se met en place petit à petit. La salle d'exposition nous permet de rencontrer les habitants du village afin de leur expliquer les tenants et les aboutissants de ce projet. Plus le temps passe plus les réticences de départ se transforment en soutien. Les habitants du quartier prennent conscience de l'importance de notre démarche. Les propriétaires de boutiques avaient au départ de grandes réserves quant à la location de leur boutiques. Beaucoup préféraient les laisser fermées et attendre de voir comment fonctionneraient les installations d'artisans d'art. Ainsi nous avons dû refuser certaines installations, faute de locaux. Petit à petit la réticence des propriétaires disparaît et une installation va peut être avoir lieu au printemps prochain.

En ce qui concerne l'aspect culturel et patrimonial les habitants sont plutôt enthousiastes. En effet, depuis quelques mois, un petit journal est édité par nos soins. Il traite de l'histoire du village et des traditions et coutumes locales. Le succès qu'il rencontre nous montre l'intérêt de la population pour cette démarche de mise en valeur du patrimoine.

Nous souhaitons que les habitants du quartier soient partie prenante dans ce projet. Les activités que nous souhaitons introduire sont donc volontairement respectueuses de leur

qualité de vie (activités non bruyantes, non salissantes...) et leurs remarques sont toujours les bienvenues.

Pour terminer, l'implantation de ces structures permettra aussi de créer quelques emplois sur la commune, ce qui n'est pas négligeable dans une commune comme la notre.

III. Défense de la culture et de l'identité locale.

Tout le projet a comme toile de fond la préservation de la culture et du patrimoine local. Un des pans important de ce projet concerne la mise en place d'une maison de pays dans le vieux bourg. Vraisemblablement, ce lieu mettra en avant l'histoire du village (économie, traditions...). La phase d'étude n'en étant qu'à ses débuts, ce lieu sera à priori une vitrine des traditions de nos ancêtres, de leurs modes de vie et de travail. Ainsi une part importante sera consacrée aux métiers d'autrefois et en particulier aux activités industrielles et artisanales qui peuplaient le village. En effet, la chocolaterie, la diamanterie, les fabriques de faux...seront remises à l'honneur, par le biais de panneaux documentaires, de reconstitutions et de sons et lumières. Nous souhaitons faire de ce lieu le gardien de la mémoire. Pour cela des activités vivantes et ludiques seront mises en place afin de faire connaître aux habitants et aux touristes de passage ces pans du passé.

De même, toutes les manifestations qui ont lieu au long de l'année poursuivent ce but de mise en valeur de nos traditions locales. Citons l'exemple de « la fête des chevaux, calèches et attelages d'antan... » qui permet aux nombreux visiteurs de découvrir les outils et les travaux agricoles réalisés par leurs ancêtres.

IV. Prévention et mise en valeur de l'environnement

Le quartier dispose aussi d'un parc de verdure, qui porte le nom de « parc du château ». Ce lieu rentre aussi dans notre projet. En effet, en plus d'un patrimoine architectural et historique de qualité, nous souhaitons aussi proposer aux touristes et aux habitants un lieu de détente où la nature tiendrait une place importante. De ce fait, nous souhaitons installer à cet endroit un certain nombre de sculptures végétales. Ainsi, cela constituerait à la fois un lieu d'exposition supplémentaire, en plus de la salle d'exposition, et un lieu de calme et de tranquillité où chacun pourrait se ressourcer en admirant des œuvres insolites.

Ce projet permettrait en plus de rendre ce lieu propre et plus attractif.

De même, notre projet de sentiers du patrimoine s'inscrit dans cette volonté de mise en valeur et de conservation du patrimoine architectural et naturel. En effet, ces sentiers passeront d'après nos premières études dans les forêts appartenant à la commune. Ainsi, ces points de passage devront être entretenus et les espèces naturelles bordant ces chemins conservées.

V. Durabilité avec la mise en évidence de l'équilibre entre le développement économique et les aspects sociaux, culturels et environnementaux touchés par le projet.

Si ce projet va à son terme, ce que nous espérons, le vieux bourg retrouvera un attrait culturel et commercial de première importance. En effet, les rénovations et les installations d'artisans d'art permettront aux habitants, comme aux touristes de passage de découvrir Taninges sous un autre jour et de mieux connaître son patrimoine culturel, architectural et naturel.

De même avec l'installation d'artisans d'art, les visiteurs vont pouvoir découvrir d'anciennes techniques de fabrication qui ont aujourd'hui tendance à être remplacées par la mécanisation. En ce qui concerne ce point, et par l'expérience que nous avons eue avec l'installation d'un artisan vitrailliste, cet été, nous savons que la population adhère pleinement à ce projet. Deux principales nuisances pourraient résulter de ce développement : d'une part, le bruit occasionné par les passages des visiteurs, d'autre part, le problème de stationnement. Mais ce dernier est en passe d'être résolu grâce aux travaux d'aménagement du centre entrepris par la commune.

De même, au niveau des sentiers du patrimoine, leur tracé empruntera au maximum les chemins existants afin de ne pas détériorer les éléments naturels et un nettoyage sera organisé en moyenne deux fois par an, avec l'aide des bénévoles de l'association (110), pour faire disparaître toutes traces du passage des promeneurs (détritrus...).